

## Procès-verbal

La 44<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11 juin 2014 à 16h30 à la salle de réunion de la SIG, sis Kasernenstrasse 23, 8004 Zurich.

Ronald Dangel, président de la SIG souhaite la bienvenue aux participants. Il note que l'assemblée a été convoquée de façon réglementaire et qu'aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée.

Une remarque préliminaire est faite au sujet des documents remis à l'AG. Les membres ont pu préalablement consulter le rapport et les comptes annuels mis à disposition à la SIG. Ces documents existent en trois langues. En outre, les divers documents ont été mis en ligne pour la première fois deux semaines avant l'AG et les membres informés par email de cette démarche.

Une liste de présence a été préparée. Les membres et les invités sont priés de s'inscrire sur cette liste. Avec les remerciements du président.

### Ordre du jour

#### 1. Approbation du procès-verbal de la 43<sup>e</sup> assemblée générale à Zurich le 5 juin 2013

- ☞ Le procès-verbal est approuvé sans opposition, avec une abstention.

#### 2. Rapport annuel et comptes annuels 2013; rapport de révision

En introduction, Bruno Marty informe brièvement les participants des divers domaines d'activité de la SIG, puis poursuit avec l'examen détaillé des comptes annuels.

Le rapport annuel inclut les comptes annuels consolidés. Pour la troisième fois en 60 ans d'histoire, la SIG clôture l'exercice avec un déficit. Les comptes 2013 affichent un déficit de CHF 154'475.49. Un déficit de CHF 186'700.- avait été mis au budget. Ces pertes ne résultent pas d'un problème structurel de la SIG. La raison essentielle expliquant ce déficit est l'amortissement des travaux de transformation de l'immeuble sis Kasernenstrasse 23. L'amortissement de ces coûts, s'élevant env. à CHF 168'000 par année, est planifié sur 5 ans (2011 – 2015). Les comptes annuels démontrent toutefois que la SIG dispose de liquidités.

Les diverses positions des comptes annuels sont expliquées oralement. La révision des comptes a été effectuée en mai par PwC. L'organe de révision n'a aucune objection ou réserve concernant les comptes. Ronald Dangel donne lecture du rapport de révision dont les participants peuvent prendre connaissance durant l'AG.

Le comité de la SIG recommande à l'assemblée générale d'approuver le rapport et les comptes annuels en connaissance du rapport de révision.

- ☞ Le rapport annuel 2013 est approuvé à l'unanimité.

- ☞ Les comptes annuels 2013 sont approuvés à l'unanimité en connaissance du rapport de révision.

### 3. Décharge des organes

A défaut d'objection, il est proposé de décharger «en bloc» l'ensemble des organes. Aucune objection n'est faite à cette proposition.

- ☞ L'assemblée décharge à l'unanimité le président, le vice-président, le comité, le directeur et la commission de répartition.

### 4. Révision partielle des statuts et du règlement administratif

Un document a été préparé à ce sujet et mis en ligne à disposition des membres. Celui-ci détaille les modifications suggérées aux statuts et au règlement administratif existants – autrement dit quelles parties sont supprimées et quelles autres sont ajoutées respectivement modifiées.

Ronald Dangel explique brièvement pour quelle raison le comité suggère une révision partielle des statuts. Jusqu'à présent le directeur était un organe de la coopérative élu par l'AG parmi les autres organes. Ce règlement a des raisons historiques, mais n'a plus lieu d'être aujourd'hui car inadéquat. Des mesures d'adaptations à l'interne ont dû être prises suite à l'interruption d'activité de Cla Nett pour raison de santé en novembre 2012. Cette situation a révélé que les statuts en l'état diminuaient la marge de manœuvre de la coopérative. Il a donc fallu opter pour une solution ad-intérim en ce qui concerne la direction pendant plus d'une année. En conséquence, le comité a réfléchi à l'organisation interne et propose une révision des statuts et du règlement administratif.

- ☞ La révision partielle des statuts est approuvée à l'unanimité.
- ☞ La révision partielle du règlement administratif est approuvée à l'unanimité.

### 5. Elections des organes:

La durée normale d'un mandat pour les organes de la SIG, à l'exception de l'organe de révision, est de deux ans. Des élections globales sont à l'ordre du jour de l'AG.

#### a. Président/présidente

Ronald Dangel se représente pour un nouveau mandat.

- ☞ Ronald Dangel est réélu à l'unanimité.

#### b. Vice-président/vice-présidente

La SIG a traditionnellement plusieurs vice-présidents, lesquels constituent le comité d'administration. Les précédents vice-présidents René Baiker, Hannes Steiger et Beat Santschi se représentent pour un nouveau mandat.

- ☞ Les personnes énumérées sont réélues à l'unanimité sans opposition, avec une abstention.

#### c. Membres du comité

Daniel Spörri annonce qu'il se retire du comité et propose Caterine Suter pour le remplacer. Le comité propose d'élire/réélire les personnes suivantes: Barbara Aeschbacher, Jeffrey Baumann, Ernst Brem, Judith Bucher, Felix Gass, Stéphane Gonties, Andreas Laake, Matteo Ravarelli, Mirjam Sahli, Daniel Schmid et Caterine Suter (nouveau).

- ☞ Les personnes énumérées sont réélues à l'unanimité.

#### d. Directeur/directrice (si les modifications des statuts sont rejetées)

Ce point ne s'applique pas ici, en raison de la révision partielle des statuts (voir point 4).

e. Président/présidente de la commission de répartition

On dispose d'une proposition d'élection écrite. Laura Quadri est proposée pour une réélection.

☞ Laura Quadri est réélue à l'unanimité.

f. Membres de la commission de répartition

On dispose d'une proposition d'élection écrite. Sont proposés pour une réélection: Camilla Flessner, Reto Burrell et Nic Aklin. On propose d'élargir la commission de répartition de deux personnes. Nicolas Senn et Daniel Frei sont proposés pour en faire partie.

☞ Les personnes énumérées sont élues à l'unanimité.

g. Organe de révision

Le comité de la SIG recommande de réélire l'organe de révision.

☞ PwC est réélu à l'unanimité pour un an.

## 6. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été consignée au 15 mars 2014.

## 7. Divers

Suggestion de Philippe Schnyder: il faudrait éventuellement réfléchir à une alternative plus économique que PwC comme organe de révision.

Ronald Dangel remercie Cla Nett – avec des fleurs et un présent – pour son travail en tant que directeur de la SIG pendant 14 ans.

Ronald Dangel remercie également l'équipe de la SIG et Bruno Marty pour leur excellent travail fourni à la direction et au secrétariat de la SIG.

Bruno Marty explique brièvement où en sont actuellement les discussions concernant le droit d'auteur et les activités politiques. Les propos tenus à ce sujet ne sont pas inscrits au procès-verbal. La SIG est consciente que le processus de négociation en la matière sera encore long et qu'elle doit poursuivre sa collaboration avec les artistes et d'autres organisations au niveau politique.

Fin de l'AG à 17h40.

Zurich, 12.06.2014

Pour le procès-verbal:



Ronald Dangel  
Président



Bruno Marty  
Directeur